# ARRETÉ – …………

**PORTANT FIN DE DÉTACHEMENT SUR L’EMPLOI FONCTIONNEL**

**DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES**

**de ……..… à …….... habitants)**

#### **DE M .………………………**

**Le Maire/Président de ……………………...,**

**Vu** le Code Général des collectivités territoriales,

**Vu** le Code Général de la Fonction Publique,

**Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

**Vu** le décret n° 86-68 du 13 janvier 1986 relatif aux positions de détachement de hors cadre, de disponibilité et de congé parental des fonctionnaires territoriaux,

**Vu** le décret n° 87-1101 du 30 décembre 1987, portant dispositions statutaires particulières à certains emplois administratifs de direction des Communes et des Établissements Publics locaux assimilés,

**Vu** le décret n° 88-614 du 6 mai 1988, pris pour l’application des articles 98 et 99 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, et relatif à la perte d’emploi et au congé spécial de certains fonctionnaires territoriaux,

**Vu** le décret n°90-128 du 9 février 1990 portant dispositions statutaires particulières aux emplois de directeur général et directeur des services techniques des communes et de directeur général des services techniques des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre

**Vu** le décret n° ………….. du ………………. portant statut particulier du cadre d'emplois des ……………………..,

Vu l’arrêté n° …………..…. en date du ………………… portant nomination par voie de détachement de M…………. sur l’emploi fonctionnel de Directeur général ……………….. de ………………….. à compter du ………………

**Considérant** la possibilité offerte par l’article L. 544-1 du CGFP à l’Autorité territoriale, de mettre fin aux fonctions de manière anticipée de M …………………….,,

**Considérant** ………………………..……………………………………………………………………. ……………………………………………………………… (*compléter avec la motivation en droit*),

**Considérant** ………………………..……………………………………………………………………. ……………………………………………………………… (*compléter avec la motivation en fait*),

**Considérant,** en conséquence**,** une perte de confiance avérée entre l’autorité territoriale et M ………………………… rendant impossible, dans l’intérêt du service, la poursuite de leur collaboration, *(possible d’avoir une autre motivation complémentaire en fait et en droit*),

**Considérant** que M … ………….……….. a été invité(e) à consulter son dossier,

**Considérant** que M … ………….……….. a été mis(e) à même de présenter utilement ses observations,

**Considérant** qu’à la date à laquelle M ……………………………….est déchargé(e) de fonctions, il existe au tableau des effectifs un emploi correspondant à son grade au sein de la collectivité et qu’en conséquence, M… ………….……….. est réintégré(e) dans le grade qu’il/elle détient au sein du cadre d’emplois des …………………… territoriaux, (*cas où il existe un emploi vacant dans la collectivité*)

**OU**

**Considérant** que, faute d’emploi vacant au tableau des effectifs, il s’avère impossible d’offrir à M … ……………….……….. un emploi correspondant à son grade au sein de la collectivité et qu’en conséquence, M… ………….……….. ne peut être réintégré(e) dans le grade qu’il/elle détient au sein du cadre d’emplois des …………………… territoriaux, (*cas où il n’existe pas d’emploi vacant dans la collectivité*)

**Considérant** que la fin des fonctions de M … ………….……….. a été précédée d’un entretien avec l’autorité territoriale en date du ………………,

**Considérant** que la fin des fonctions de M… ………….……….. a fait l’objet d’une information de l’assemblée délibérante le ………….,

**Considérant** l'information adressée au ................... (*CNFPT catégorie A+ ou CDG 35 catégories A/B/C) (date d’envoi du courrier/courriel),*

ARRÊTE

**ARTICLE 1**: A compter du ……………………. (*1er jour du 3e mois suivant l’information de l’assemblée délibérante*), il est mis fin au détachement de M …………………………, (grade) ....................., échelon ..............., occupant l’emploi fonctionnel de ………………………… habitants depuis le …………….…. .

**ARTICLE 2 :** ***Cas où il existe un emploi vacant dans la collectivité* :**

À cette même date, M ……………………......................, est réintégré(e) en qualité de …………………………………. (grade) dans le cadre d’emplois des …………………………………….

L’intéressée sera classé(e) au ………… échelon de son grade avec une ancienneté de ………………. et sera rémunéré(e) à l’indice brut : ....................., indice majoré . : ....................

Il percevra également le cas échéant le supplément familial de traitement et l’indemnité de résidence (le cas échéant).

***Cas où il n’existe pas d’emploi vacant dans la collectivité* :**

À cette même date, M ……………………......................, est maintenu(e) en surnombre pendant maximum un an et sera rémunéré(e) sur la base de l'indice brut (détenu dans son grade) ..................., indice majoré .....................

Il percevra également le cas échéant le supplément familial de traitement et l’indemnité de résidence (le cas échéant).

* si dans un délai d’un mois à compter du dernier jour du mois au cours duquel lui a été notifiée la décision de l'autorité territoriale mettant fin à ses fonctions, M ……………………………… n’a pas demandé à bénéficier de l’ indemnité de licenciement prévue par les articles L. 544-6 et s. du CGFP et du décret n° 88-614 du 6 mai 1988 susvisés,
* si M ………………………. n’a pas demandé à bénéficier d’un congé spécial ou ne peut prétendre à l’octroi d’un tel congé, conformément aux dispositions des articles L. 544-10 et S. du CGFP et du décret n° 88-614 du 6 mai 1988 susvisés, il sera pris en charge par le CDG (*ou CNFPT pour les A+)* dans les conditions fixées aux articles L. 542-6 et s. du CGFP.

**ARTICLE 3**: Au terme d'un délai d'un an de maintien en surnombre, M.............................................., est pris(e) en charge par le ................................... (*CNFPT catégorie A+ ou CDG catégorie A)*.

Durant la période de prise en charge, le ....................................... (CNFPT ou CDG) perçoit une contribution de la collectivité dont le montant est fixé aux articles L. 542-25 du CGFP, et l’agent perçoit une rémunération dégressive de 10% chaque année.

**ARTICLE 4 :**  Le présent arrêté sera :

* Notifié à l'intéressé(e),
* Transmis au comptable de la collectivité,
* Transmis à la Présidente du Centre de Gestion

Fait à…………Le…………………

Signature de l’autorité territoriale

Notifié à l’agent le :

(date et signature)

Le Maire (ou Le Président) certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente décision peut faire l’objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d’un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).